

MODIFICATION AVEC ENQUÊTE PUBLIQUE



PLU approuvé le 27 Juin 2011
Modification n° 1 du PLU approuvée le 2 Mars 2020

7 ZONAGE APRES MODIFICATION (1 / 2000)

MODIFICATION N° 1

Vu pour être annexé à la délibération du
Le Maire



Agence 2BR (architectes, urbanistes, paysagistes) - 582 allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
Tel : 04.78.83.61.87 - Fax : 04.78.83.64.62 - Email : agence_lyon@2br.fr
www.agence-2br.fr

- Zone UA : zone urbaine de centre ville ancien
- Zone UB : zone à caractère central d'habitat mixte
- Zone UBa : zone urbaine à caractère d'habitat, de moyenne densité
- Zone UBL : zone urbaine destinée à l'accueil des équipements collectifs de loisirs, sportifs ou culturels
- Zone Ux : zone urbaine destinée à l'implantation d'activités artisanales, industrielles, commerciales ou de service
- Zone UF : Zone Urbaine de hameau de construction ancienne
- Zone UFP : Zone urbaine de hameau de construction plus récente
- Zone 1AU : zone à urbaniser selon une organisation cohérente
- Zone 1AUX : zone à urbaniser destinée à l'implantation d'activités artisanales, industrielles, commerciales ou de service
- Zone 2AU : zone à urbaniser pouvant s'ouvrir à l'urbanisation après une modification ou une révision du P.L.U.
- Zone A : zone agricole
- Zone N : zone naturelle et forestière

A Nomenclature nouveau zonage

- Limite de zones
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé
- Aléa fort d'inondation de la Veyle
- Aléa moyen d'inondation de la Veyle
- Aléa faible d'inondation de la Veyle
- Haies protégées au titre du L.123-1-7° du code de l'urbanisme

